



**A.V.E**

**ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT**

**12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02**

*Association agréée pour la protection de l'environnement  
pour la commune de Venelles*

**Adresse E mail : [venelles.environnement@gmail.com](mailto:venelles.environnement@gmail.com)**

Venelles, le 18 décembre 2013

Monsieur le Ministre

Monsieur Philippe Martin

Ministère de l'Ecologie,

du Développement Durable et de l'Energie

Grande Arche – Tour Pascal A et B

92055 LA DEFENSE

Objet : Agenda 21

Monsieur le Ministre,

Nous venons d'apprendre avec un certain étonnement que vos collaborateurs vous ont suggéré d'attribuer un satisfecit au village de Venelles (nord d'Aix en Provence) dans le cadre de l'Agenda 21 que la municipalité a publié.

Nous sommes dans la commune, deux associations liées à l'environnement, associations agréées par la Préfecture de région. Nous avons été convoquées à plusieurs reprises pour participer à cette mascarade verbeuse, sans objectif précis, sans méthode de travail, sans concertation, et pour simplifier une absence de partenaires n'aurait rien changé aux résultats publiés.

Nous sommes donc scandalisés, surpris que vous puissiez cautionner ainsi que vos services, une telle mascarade, réalisée par des fonctionnaires municipaux sans compétence et sans expérience. Le tout accompagné d'un cabinet conseil sans références techniques et sans méthodologie permettant une visibilité dans la gestion et le développement de ce projet.

Nous ne pouvons cautionner une telle mascarade, grossièreté et incompétence, et si vous deviez conserver votre choix, nous le dénoncerions haut et fort et publiquement sans aucun scrupule puisque nous en avons déjà informé nos adhérents depuis plusieurs mois. Tous les courriers peuvent être mis à votre disposition si vous diligentez une enquête complémentaire. Nous espérons, Monsieur le Ministre, être entendus, car ne pouvons accepter de passer pour des guignols, des rigolos, alors que nous avons fourni un travail qui n'a jamais fait l'objet de la moindre compréhension. Notre attention nous permettra de publier votre réponse sur le site internet de la commune ainsi que ce présent courrier, afin que notre colère fasse l'objet d'une transparence chère à l'Agenda 21.

Très respectueusement.

*Guy-Jean Abel, président A.V.E*